

Carnet de notes

**POLICE
NATIONALE**

Audience à la...

DDSP 56

8 mars 2017

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

UNSA
a
Police



Mercredi 8 mars 2017, une délégation UNSA Police, composée de Philippe Cavanac, secrétaire zonal Ouest et Franck Dieumegard, délégué départemental adjoint 56, a été reçue par Monsieur Laurent Klimt, directeur départemental de la sécurité publique (DDSP) du Morbihan.

Cycle de travail > UIPS

Le constat est simple : la Circonscription de Vannes ne fait pas partie de la 1^{ère} «vague de renfort» connue au 1^{er} avril prochain. Aussi, nous nous interrogeons sur les possibilités réelles d'un passage à un cycle «vacation forte» en l'état actuel des sections, comme le plébiscitent pourtant les collègues du Roulement.

La compréhension par la DCSP de la problématique de cette CSP a-t-elle réellement été étudiée ?

UNSA Police, la technicité en +



Mesures d'accompagnement retenues pour la mise en œuvre de la «vacation forte»

- ▶ Un maintien du cycle actuel jusqu'au mois de septembre est déjà acquis en l'absence de consensus.
- ▶ Les résultats du nouveau sondage pour le cycle à retenir par défaut seront diffusés pour prise de connaissance par les intéressés.
- ▶ Les prochaines arrivées seront affectées prioritairement dans les services d'intervention et de police secours.
- ▶ Une demande d'effectifs a été faite en sens par le Directeur : combien d'arrivées au 1er septembre ?
- ▶ Une étude DDSP plus approfondie aura lieu pour permettre d'envisager un renforcement des personnels UIPS dans ce cadre précis.

Extractions judiciaires

L'annonce d'une nouvelle organisation des extractions judiciaires de détenus pas avant fin 2019, nous inquiète... Nous constatons que des effectifs PREJ étaient déjà dédiés à ces missions depuis 10 mois mais dans l'incapacité d'assurer l'ensemble des transferts. Ces missions «chronophages» vont-elles être de nouveau effectuées par les effectifs de Sécurité Publique ? Aucune consigne n'a jusqu'à présent été dictée en ce sens.

Nous resterons vigilants pour que le transfert de charge vers l'Administration Pénitentiaire soit effectué, en cohérence avec ses prérogatives, sachant qu'une nouvelle maison d'arrêt est annoncée sur Vannes.

Prise en charge IPM

Lors du dernier CT du 15 décembre 2016, il avait été convenu que des conventions devaient être établies avec SOS Médecin sur Lorient et Vannes en vue de la délivrance de «Certificat de Non Admission» à l'intérieur des locaux de Police.

A ce stade, nous constatons que ce dossier n'a toujours pas avancé. Pourtant, les crédits alloués à cette disposition devaient être attribués à la Préfecture 56 d'ores et déjà.

Des réponses sont encore attendues.

Nous évoquerons à nouveau tous ces points lors du Comité Technique du 30 mars prochain.

« L'alourdissement des contraintes opérationnelles et l'absence de renfort programmée contraignent les effectifs des sections de roulement de jour à attendre des dispositions plus favorables pour l'application d'un cycle dit de «vacation forte».

Seulement après les affectations hypothétiques du mois de septembre et les conclusions de l'étude initiée par le DDSP sur les capacités réelles à renforcer les effectifs sur le terrain, permettront de déterminer plus précisément le cycle horaire définitif.»

*Philippe Cavanac
Délégué Zonal Ouest*

UNSA Police, la technicité en +